

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Vive la concurrence	3
Big Brother	4
L'UMUS	5
Enquête internet: résultats	6-7
Vie de l'AMG	7
Livres récents	8
Vive le MU	9
Stop!	9-10
Candidatures	12-13
Mutations	13
Petites annonces	14
A vos agendas!	15

Le secrétariat de l'AMG
sera fermé du mercredi
24 décembre 2008 au
vendredi 2 janvier 2009
inclus.

Joyeuses fêtes!



Lait entier standardisé

Instant de bonheur, ce dimanche matin, ce petit déjeuner qui remplace mon habituel café-yogourt avalé d'un trait. Il y a une somptueuse tresse au beurre faite maison, quelques confitures en mémoire de l'été dernier, un pot de miel du terroir... Riche et délicieuse diversité. Je me sens en harmonie avec tout.

Une fausse note pourtant, cette inscription sur la brique de lait : *lait entier standardisé*. Ce n'est pas que je n'aime pas ce lait, mais il a perdu ses racines biologiques. Oublié le lait cherché à la laiterie dans un petit bidon en aluminium, disparu le laitier qui alimentait aux aurores le pot déposé dans le casier à lait. Le lait n'est plus vivant. Il ne se laisse plus écrémer, ne tourne plus, ne fait plus de caprice. Il est pasteurisé, homogénéisé, désodorisé, n'a plus d'aspérité gustative. Il a renié la vache sur l'alpage. C'est vrai, il est devenu un produit industriel, standardisé.

Pour le lait, je me suis fait une raison. Mais pour la médecine, ça ne passe pas. On a eu l'épicerie Tarmed, les *guidelines*, ISO 9001 et les DRG. La médecine résiste.

Chaque fois, on finit pas découvrir les effets pervers d'une standardisation que les technocrates – il y en a quelques-uns dans nos rangs – croyaient souveraine. La médecine est art autant que technique : c'est un métier dans lequel on s'engage tout entier au risque de se perdre à vouloir croire que tout est possible, un métier dans lequel on s'épuise et on s'écroule en fin de compte quand on réalise que la principale chose qu'on attend de vous, c'est d'être statistiquement dans les normes des assureurs.

Evidemment, il ne s'agit pas de faire n'importe quoi sous prétexte de créativité. Il y a l'œil critique de nos pairs, les règles de bonne pratique, il y a l'éthique médicale. Les médecins qui ne fonctionnent pas en ermite solitaire, ceux qui partagent leur expérience, qui se forment continuellement avec un peu d'autocritique et d'humilité, ceux-là sont soumis à un contrôle permanent qui vaut largement les audits et la conformité aux standards.

La standardisation industrielle a aussi un vilain défaut, elle encourage une consommation immodérée plutôt qu'une dégustation aussi

Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins...

le partenaire qui opère là où vous en avez besoin.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

éclairée que parcimonieuse. Il en va ainsi du hamburger comme du scanner en urgence pour exclure le diagnostic improbable qu'on n'a pas le droit de manquer. Nous devons évidemment développer un certain nombre de comportements automatiques, des réflexes, mais la médecine est bien meilleure lorsqu'elle est intelligemment dirigée et personnalisée. Être efficace, c'est un jour agir vite et, le lendemain, oser attendre. C'est rester en alerte, prêt à sortir du fond de sa mémoire un diagnostic qu'on pensait ne jamais poser, être capable de reconnaître l'inattendu.

Rien de cela dans le projet de l'OFSP concernant le prix des analyses. Il nous conduit tout droit à une industrialisation générale du laboratoire. En réduisant drastiquement les prix, il concentrera les analyses dans quelques grands centres spécialisés qui peuvent produire à faible coût. Les petits laboratoires de proximité disparaîtront, surtout ceux des cabinets médicaux, incapables de couvrir leurs frais. Pas grave

en ville me direz-vous. Mais il faut encore que les laboratoires de taille moyenne résistent, et ceux des hôpitaux aussi. Sinon, les généralistes ne seront bientôt plus que des praticiens aux mains nues, des médecins allégés mais évidemment standardisés aux normes fédérales ou internationales.

Le temps est venu d'agir tous ensemble avec les sociétés de spécialistes concernées. C'est la décision de l'Assemblée des délégués de la FMH réunie le 19 novembre. Malgré la morosité ambiante, je vous souhaite donc de très bonnes fêtes et une nouvelle année animée d'une énergie combative sans cesse renouvelée.

Pierre-Alain Schneider

PHARMACIE DE LA TOUR

Grand-Saconnex

www.automedication.ch

• location matériel médical

• livraison gratuite

Commandes

022 798 10 90

Fax 022 798 12 36

tour.ge@ovan.ch



clinique belmont

Clinique spécialisée dans le domaine des addictions

alcools	dépansions
médicaments	dépendances comportementales
drogues	troubles alimentaires

Thérapie cognito-comportementale
(groupe et individuelle)

Unité hospitalière / Programme de jour

Couverture LAMAL de base
reconnue et remboursée

Médecin répondant: Dr. Ramiro Valdez
Dr. Alain Perroud

Directrice: M^{me} S. Nicole

26, route de Chêne - 1207 Genève
Tél. 022 735 78 11 - Fax 022 735 10 55
sbelmont@bluewin.ch - www.cliniquebelmont.ch

Vive la concurrence!

Devant le Conseil des Etats, le président de la Confédération Pascal Couchepin s'est exprimé le 2 octobre 2008 en ces termes à propos de la motion Frick «Lutter contre la désolidarisation dans l'assurance-maladie, due à la création de caisses bon marché». Ceux qui douteraient encore de sa verve y verront en outre sa détermination.

«Je dois tout d'abord rappeler que la loi sur l'assurance-maladie prévoit qu'il doit y avoir concurrence entre les caisses-maladie et qu'elles doivent se battre sur le marché pour acquérir de nouveaux clients. Lorsqu'il y a concurrence, il y a des tarifs différents, et ceux qui doivent payer plus cher ont toujours le sentiment que c'est une injustice - et cela pas seulement dans le domaine de l'assurance-maladie. [...]

Depuis cinq ans que je suis en fonction au DFI, je crois que les dirigeants des caisses d'assurance-maladie ont eu la vie trop facile - bien trop facile! Ils sont d'ailleurs pour la plupart compétents - certains sont devenus des amis mais ils ont eu la vie trop facile. [...]

Je sais ce qu'ils répondent: «Tout est parfait!» Non, tout n'est pas parfait. Ils ne sont pas de bons négociateurs; ils ne négocient pas bien. **Je pense simplement aux discussions sur les coûts des analyses de laboratoire.** Chaque fois que je vois les résultats que l'on est en passe d'obtenir, je me dis que si les assureurs-maladie avaient eu à discuter de cela, on aurait un tiers seulement du résultat que l'on est en train d'obtenir. Les dirigeants des caisses-maladie ont la vie trop facile! [...]

Vous lirez avec intérêt le texte intégral de son intervention sur le site du parlement:

(http://www.parlament.ch/ab/frameset/d/s/4805/283371/d_s_4805_283371_283381.htm) et vous constaterez que cette motion a été acceptée par la chambre haute par 18 voix contre 17.

pas

Consultation spécialisée de la Plaie

La Haute Ecole de Santé, la Coopérative des Soins Infirmiers et le Groupe Médical d'Onex **ouvrent une consultation spécialisée de la Plaie.**

3 route de Loëx 1213 Onex / T. 022 879 50 57

Une **prise en charge pluridisciplinaire** est proposée.

Cette consultation fonctionnera comme:

- **centre de formation pour les soignants** et
- **centre d'éducation pour les patients.**



Votre perruque... un instrument de beauté et de confort

Ecoute et accompagnement professionnels, perruques médicales remboursées par les caisses-maladie AVS-AI



Sur rendez-vous · Tél. 022 349 08 23
4, route d'Ambilly · 1226 Thônex-Genève
Site: www.institutmargareth.ch

Institut Margareth
Coiffure Beauté Bien-être

Un lieu unique et convivial entièrement dédié aux femmes atteintes dans leur féminité par la perte de leurs cheveux

Big Brother s'invite dans les cabinets médicaux

L'ordonnance concernant le registre des professions médicales universitaires (ordonnance) est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2008. Cette ordonnance concrétise plusieurs dispositions de la loi fédérale sur les professions médicales universitaires, adoptée en 2006.

Selon l'ordonnance, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) tiendra un registre des membres des professions médicales, notamment des médecins. Ce registre servira entre autres à l'information et à la protection des patients - un accès internet direct sera d'ailleurs offert au public dès le 1^{er} janvier 2010 -, à l'assurance qualité, à des fins statistiques, voire à l'information des services étrangers. Ce registre devrait aussi simplifier les procédures d'octroi des droits de pratique.

Cette ordonnance prévoit que les différents acteurs du domaine de la santé, autorités publiques, mais aussi organisations professionnelles chargées des formations postgrades, de même que SantéSuisse, mettront en commun tout ou partie de leurs banques de données. Nombre d'informations seront ainsi directement accessibles aux autorités, aux partenaires, mais encore au public (par exemple, coordonnées sur le médecin, nature et date de l'obtention du diplôme, autorisation de pratiquer à charge ou non de l'assurance de base, droit ou non de dispenser certains médicaments, tels des stupéfiants).

L'ordonnance mentionne que certaines données sensibles figureront sur le registre, telles que des restrictions au droit de pratique, le prononcé de sanctions disciplinaires ou la condamnation à une amende. Cependant, ni les assureurs, ni le public ne devraient avoir un accès direct à ces données sensibles.

S'il paraît légitime pour un patient de savoir si son médecin traitant a le droit de facturer à charge ou non de l'assurance de base, s'il semble tout aussi opportun qu'une autorité cantonale sache si un professionnel qui vient s'installer dans le canton a fait l'objet de procédures disciplinaires dans un autre canton, en revanche il paraît douteux qu'il existe un quelconque intérêt public, par exemple à ce que les différentes nationalités d'un médecin soient communiquées à tout un chacun, comme d'ailleurs le lieu

où son diplôme a été délivré. Il ne paraît pas davantage justifié que la Commission des professions médicales, vu ses compétences, ait un accès aux données sur les éventuelles sanctions qui ont pu être prononcées à l'encontre d'un praticien.

Si les buts recherchés dans la gestion des dossiers, voire ceux de protection et d'information ou d'assurance qualité sont louables et légitimes, on est en droit de se demander si l'ordonnance, en mettant au grand jour des données parfois sensibles, n'est pas trop intrusive et ne transgresse pas des principes ancrés dans la Constitution, comme le principe de la liberté personnelle.

Vu la volatilité des informations circulant sur Internet, vu le danger réel lié à des intrusions malgré les protections qui seront mises en œuvre et vu le risque lié à des données erronées figurant sur le registre, on ne saurait raisonnablement partager l'enthousiasme de la responsable du projet «registre des professions médicales», dans un article publié dans le BNS 2007 p. 1389 ss.

Sans doute et à l'occasion d'une décision d'application, pourrait-il être opportun de saisir les tribunaux pour qu'ils statuent sur la conformité de l'ordonnance aux principes constitutionnels rappelés ci-dessus. L'idée n'est pas de s'opposer à une mise en réseau d'informations, mais de garantir tant que faire se peut l'inaccessibilité au plus grand nombre de données sensibles concernant l'un ou l'autre des professionnels de la santé.

Enfin, sur le plan pratique, si cette ordonnance est entrée en vigueur il y a quelques semaines, ce n'est pas avant janvier 2010 que les médecins pourront vérifier si les données les concernant sont correctes. Ainsi, le public devrait avoir accès aux données en même temps que les médecins sans que ceux-ci aient pu vérifier préalablement l'exactitude de ces données! C'est en tout cas les nouvelles reçues à mi-novembre 2008. Il faut souhaiter que l'OFSP adopte d'autres mesures transitoires d'ici le 1^{er} janvier 2010...

Me Pierre Martin-Achard
Conseil de la

Société coopérative médicale de Beaulieu

L'UMUS: 4 années au service de l'urgence sociale

L'Unité mobile d'urgences sociales (UMUS) a été créée en octobre 2004 sur la base d'un constat: les urgences sociales sont en constante augmentation et persistent après l'heure de fermeture des bureaux. Depuis 4 ans, l'UMUS, qui est rattachée à la FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile), complète le dispositif du réseau médico-social de jour existant, par des prestations d'urgence, la nuit, le week-end et les jours fériés. Ses professionnels – infirmiers et assistants sociaux – fonctionnent en binôme pour prendre en charge des situations liées principalement à la violence et à la précarité. Près de 800 demandes d'intervention annuelles attestent de la nécessité d'une telle structure au sein de l'aide sociale d'urgence genevoise qui travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires.

L'UMUS intervient sur demande des professionnels de l'urgence

Le numéro de l'UMUS n'est pas accessible au public. Seuls les professionnels de l'urgence peuvent faire appel à l'UMUS, une fois :

- qu'ils ont rempli leur mission, c'est-à-dire qu'ils ont répondu selon leurs compétences,
- qu'ils ont évalué qu'il s'agit d'un besoin lié à une urgence sociale, ne pouvant attendre d'être pris en charge le lendemain.

Si ces conditions sont remplies, les professionnels des différentes centrales d'appels (144, 117, 118, Main tendue, unités d'urgences des HUG, ainsi que les différents partenaires sociaux du canton, etc.) peuvent joindre l'UMUS via la ligne d'accueil des demandes (LAD) de la FSASD: 022 420 20 20.

Les professionnels de l'UMUS – travailleurs sociaux et infirmiers spécialisés et expérimentés –, interviennent de 17h à 8h en semaine et 24h/24 durant le week-end et les jours fériés. Une fois l'intervention terminée et lorsque la situation l'exige, l'équipe met en œuvre le suivi de la prise en charge avec les organismes compétents de jour.

Un travail en réseau

Chaque intervention se fait dans le cadre d'un travail en réseau impliquant le partenaire le plus adéquat. Des conventions ont été signées avec les partenaires

privilegiés de l'UMUS: police, urgences santé, Hospice général, ville de Genève, Office de la jeunesse, HUG, Centre LAVI, Main tendue. Un travail de collaboration avec le Service de protection de mineurs (SPMi) et un partenariat avec la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) a permis de développer des procédures d'accueil d'urgence des mineurs de plus de 16 ans. En outre, l'UMUS participe en tant que groupe pilote au recueil des données cantonales sur les violences domestiques dans le cadre de la Commission consultative sur les violences domestiques.

L'UMUS intervient dans des situations de crise

Les professionnels de l'UMUS répondent à des besoins urgents, imprévisibles et non planifiés et prennent en charge des situations liées principalement à la violence et à la précarité.

Quelques exemples:

- hébergement d'urgence (mineurs, femmes violentées, sans domicile, etc.);
- suppléance d'un parent hospitalisé en urgence;
- présence immédiate en cas de besoin lié à des problématiques de désorientation, de dépendance, de troubles psychiatriques, etc.;
- médiation dans le cadre de violences domestiques (conflit conjugal, conflit intergénérationnel, soutien, etc.);
- accompagnement de deuil durant la nuit;
- relevage et évaluation de personnes ayant chuté.

Quelques chiffres marquants

- Le pic des demandes d'intervention en semaine est aux alentours de 23 heures.
- 60% des interventions concernent des femmes et, dans 25%, il y a présence d'un ou plusieurs enfants mineurs.
- La proportion des bénéficiaires de moins de 16 ans a quasiment doublé entre 2006 et 2007.
- 46% des situations donnent lieu à la transmission du dossier vers les services sociaux de jour, 37% des situations vers les services sanitaires.

Patrick Giquel, FSASD
Adjoint de direction, responsable de l'UMUS

Utilisation d'Internet: résultats de l'enquête effectuée auprès des médecins du canton de Genève

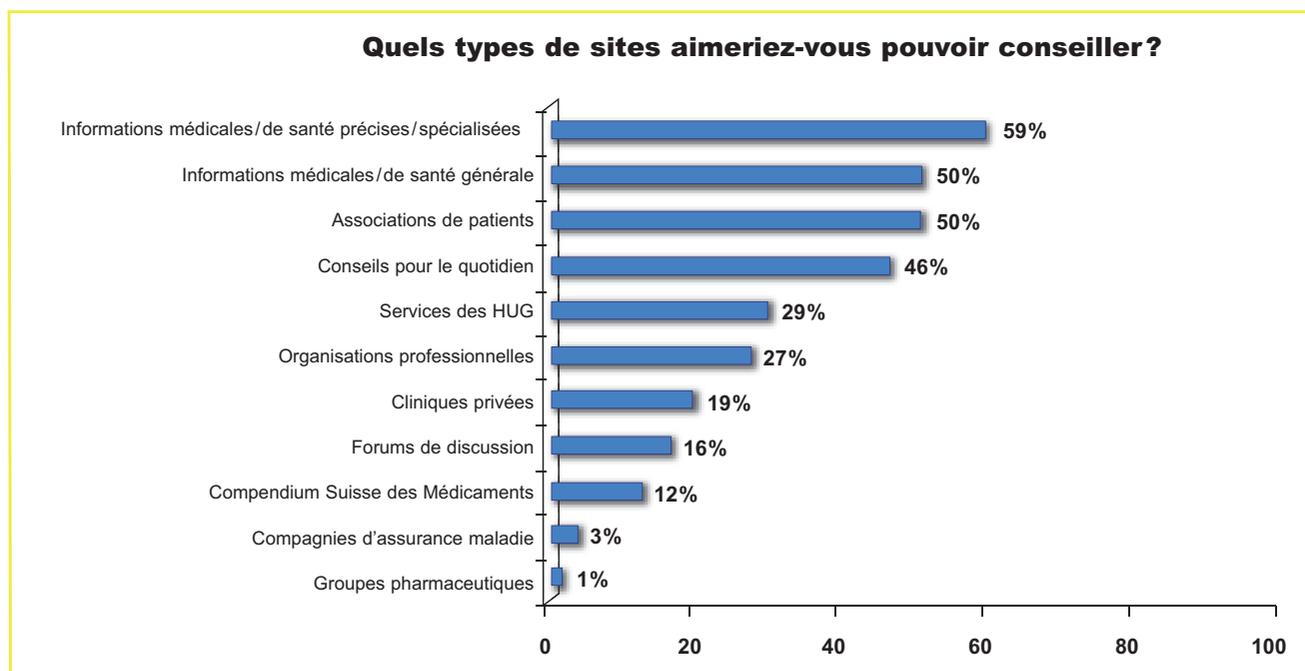
La *Fondation Health On the Net* est l'organisation de référence en matière de promotion et de mise à disposition d'information de santé fiable et de qualité. La Fondation HON remercie les participants à cette enquête ainsi que l'Association des médecins de Genève, sans laquelle cette enquête n'aurait pas été possible.

Vous êtes plus de 200 à avoir répondu à l'enquête proposée par la Fondation HON sur l'utilisation d'Internet dans le cadre de la pratique médicale et l'utilité de développer un outil permettant aux médecins de conseiller à leurs patients des sites Internet.

71% des médecins ont répondu par Internet et 29% par courrier postal. Un médecin sur deux ayant répondu par Internet a déjà recommandé des sites Internet à ses patients; cette proportion n'est plus que de 30% si on considère seulement ceux ayant répondu par courrier postal.

3 médecins sur 4 ayant une connexion Internet à leurs cabinets utiliseraient un outil Internet permettant de sélectionner des sites de qualité et de confiance classés par sujet pour les conseiller à leurs patients. Parmi ceux-là, près de 70% utiliseraient des «fiches» déjà imprimées contenant des adresses de sites sélectionnés et spécifiques à un sujet ou maladie pour guider leurs patients.

Concernant les types de sites à proposer aux patients, les sites d'information médicale générale ou spécialisée et les sites d'associations de patients viennent en premières positions. Les forums, les sites de groupes pharmaceutiques et de compagnies d'assurance maladie sont très rarement proposés.



De ces réponses on peut retenir qu'Internet est un outil largement utilisé par les médecins genevois. Chez ceux ayant répondu par formulaire électronique, on observe une plus grande tendance à utiliser ou à envisager l'utilisation d'Internet dans leur pratique médicale, environ 4 médecins sur 5. Cela peut être dû au fait que ceux

qui ont déjà "intégré" l'utilisation d'Internet dans leur habitude de communication sont plus sensibles à la nécessité et à l'utilité de guider les patients vers de l'information adaptée et fiable. On constate également que de nombreux médecins recommandent des sites de santé à leurs patients et qu'ils seraient encore plus nombreux à le faire s'ils avaient un outil adéquat.

Concernant la préférence pour l'« outil Internet » où l'on pourrait sélectionner des sites par rapport à une version papier de sites pré-sélectionnés, elle pourrait s'expliquer par la possibilité de personnaliser les sites sélectionnés en les adaptant aux situations spécifiques et aux demandes de chaque patient.

Enfin, il est intéressant de constater que les réponses confortent nos résultats obtenus lors de notre enquête sur l'utilisation d'Internet en 2005, où 89% des patients souhaitaient que leur professionnel de santé les aiguille vers de l'information de santé fiable et 71 % des médecins trouvaient utile de guider les patients vers de l'information de santé digne de confiance.

Sur la base des résultats de cette enquête, la *Fondation Health On the Net* va débiter un projet pilote en collaboration avec les médecins désirant y contribuer.

Résultats détaillés : <http://www.santeromande.ch/Enquetes/ResultatsEnqueteAMG.html>

Célia Boyer
Directrice exécutive
Fondation Health On the Net

Vie de l'AMG

Assemblée générale du lundi 24 novembre 2008

L'Assemblée générale a notamment :

- adopté le **budget** 2009 de l'AMG (avec 2 oppositions et 10 abstentions) et maintenu les cotisations à leur niveau actuel (pas d'opposition et pas d'abstention);
- par 153 voix, élu **Mme Jacqueline Caillat** comme membre du Conseil (171 bulletins, 158 bulletins rentrés, 5 bulletins blancs, 153 bulletins valables, majorité requise: 77 voix);
- par 155 voix, élu **M. Pierre-Alain Schneider** comme président de l'AMG pour les années 2010 à 2013 (171 bulletins distribués, 158 bulletins rentrés, 3 bulletins blancs, 155 bulletins valables, majorité requise: 78 voix);
- par 146 OUI contre 4 NON, adopté ses **nouveaux statuts** (171 bulletins distribués, 159 bulletins rentrés, 8 bulletins blancs, 1 bulletin nul, 150 bulletins valables, majorité requise des deux tiers: 101); les nouveaux statuts entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2009;
- pris à l'unanimité la résolution de rejeter le **projet de baisse du tarif des analyses de l'OFSP**, de communiquer sa ferme opposition et de s'engager dans une action de «grève» des cabinets médicaux ou du laboratoire en coordination avec les actions cantonales et fédérales;
- entendu deux exposés sur la **carte HPC (Health professional Card)**, par le Dr Monique Gauthey, et sur la **transmission électronique des HUG au médecin traitant**, par le Prof. Christian Lovis. Si l'on en juge aux questions inquiètes émanant de l'Assemblée, ces deux informations sur l'avenir ont été utiles. Merci aux deux intervenants!

Paul-Olivier Vallotton

Livres récents :

Traumatologie de l'appareil moteur
Stratégies pour le médecin de premier recours
Henri Duruz et Daniel Fritschi
Edition Médecine&Hygiène.



Il y a longtemps que nous attendions un recueil de traumatologie pratique et utile destiné aux médecins de premier recours comme aux urgentistes.

Ce livre concrétise 25 années durant lesquelles le Dr Henri Duruz a enseigné la traumatologie avec passion aux jeunes internes. Cet ouvrage rédigé avec l'aide du Prof. Daniel Fritschi se révèle précis dans l'anamnèse et concis dans l'approche clinique tout en permettant de déjouer les pièges classiques en traumatologie d'urgence.

Nous ne saurions que trop vous recommander ce livre et vous suggérer d'utiliser les formulaires d'attitude en fin de chaque chapitre.

Les urgentistes de l'Hôpital de la Tour :
Dr François Cerruti, Dr Philippe Dussoix, Dr Francis Meier, Dr Patrick Praplan

TOSCO FIDUCIAIRE

Titulaire expérimenté et qualifié, propose à la clientèle médicale indépendante le package annuel suivant, effectué de manière rapide et soignée selon les normes de la profession :

« Tenue de comptabilité, élaboration des états financiers (bilan, compte de profits et pertes), fiscalité personnelle, pour un prix forfaitaire de CHF 4'000 hors taxe ».

Gestion des salaires, conseils et assistance administrative, budgets et autres services, en sus.

Services identiques proposés aux Cliniques, hôpitaux et permanences, prix à débattre selon leurs budgets.

Jean-Marc Tosco, licencié S.E.S., réviseur agréé
19, place de l'Eglise - Case postale 229
1255 Veyrier

Tél : +41(0) 22 899 11 60
Fax : +41(0) 22 899 11 61

Hospitalisation à domicile (HAD)

24h/24h au 022 420 64 80

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.



4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

Remboursée par l'assurance de base

Vive le MU!

Le quoi??? Que ceux qui pensent que je suis une fan de football et que je soutiens le Manchester United se détrompent. Je vous parle de Médecins Urgences, le service de gardes de l'AMG pour les consultations urgentes à domicile.

Fondé au sein de l'AMG il y a plus de 30 ans sous le nom de SU, Service d'Urgences, puis renommé MU, Médecins Urgences, ce service repose sur la base du volontariat; tous les médecins effectuant des gardes pour Médecins Urgences ont l'obligation d'être spécialistes FMH en Médecine générale ou en Médecine interne; ils doivent en outre faire partie de l'AMG et travailler de façon indépendante dans leur propre structure. Ces gardes sont ouvertes à tous les médecins du canton de Genève, remplissant les critères susmentionnés.

Discret depuis quelques années face à la concurrence, le MU nouveau est arrivé! Marre en effet d'être accueilli au domicile des patients avec cette question: «vous êtes de chez SOS ou de chez Genève Médecins?» Et de répondre: «de MEDECINS URGENCES!!!!!!», bon sang! Et là, d'entendre: «Ah bon? C'est nouveau?». Mais non, Madame! Et d'expliquer qui nous sommes, et pourquoi et comment et depuis quand... Puis, de retour au cabinet, un frisson d'effroi nous parcourait l'échine en évoquant la triste réalité: et si Médecins Urgences s'éteignait, victime de sa discrétion? Avec ce service, disparaîtraient des prestations de qualité ainsi qu'une relation privilégiée avec les médecins traitant des patients vus à domicile.

C'est alors que nous est venue une idée. Et si nous, médecins, apprenions à communiquer? Je ne parle

pas d'écoute, d'empathie, de dialogue avec le patient, non, je parle de communication avec un grand «C». Nous allons utiliser des outils modernes afin que le MU soit à nouveau connu et reconnu! La machine était lancée!

Tout d'abord, un nouveau logo. Orange et bleu, plus jeune, plus moderne. Ensuite, des cartes de visites pour nos collaborateurs, des autocollants, des dépliants pour les cabinets médicaux et des voitures reconnaissables par leur très très visuel «Médecins Urgences» inscrit en grosses lettres sur un «tableau» fixé sur le toit. Et ensuite? Un site internet, en cours de construction, qui sera destiné aux patients, aux différents professionnels de santé et intervenants, mais aussi à nos propres collaborateurs.

Et ça marche! Puisque lors d'une de mes dernières gardes, je suis appelée au domicile d'une dame, qui me demande: «Vous êtes bien de chez Médecins Urgences, n'est-ce pas?». Et en mon for intérieur, je me dis que nous allons y arriver et que nous sommes sur la bonne voie, pour que vive encore, de nombreuses années, le MU.

Mais par-dessus tout, chers collègues, nous comptons sur vous pour parler de nous à vos patients, car comme je vous l'ai dit plus haut, ce service est aussi le vôtre.

Alors, vive le MU! Vive Médecins Urgences!

Sandrine Grept-Locher
Présidente

Stop!

La médecine de premier recours vit une crise majeure: la relève médicale n'est plus assurée dans les régions périphériques (il n'y a plus de médecin de garde, par ex. à Verbier), les chicanes administratives ont rendu non rentable le maintien de la radiologie au cabinet, enfin, les politiciens veulent réduire de façon arbitraire la tarification du laboratoire de 40%, sans parler d'une commission des Chambres qui veut abroger, au mépris du vote populaire de juin dernier, l'obligation de contracter.

Que font les «pontes» de la SSMI face à cette dégradation? Tels les dieux de la Grèce antique se prélassant sur l'Olympe alors que le monde était à feu et à sang, ils prennent de la hauteur «écoutant de la poésie et de la musique dans un paysage idyllique dans le cadre d'une rencontre conviviale». On croit rêver! Petite question impertinente: qui finance ces réunions?

C'est plutôt les pieds sur terre et les mains dans le cambouis que se trouverait leur place, organisant la

lutte contre le démantèlement du système de santé, recourant au besoin à la grève pour faire valoir les légitimes revendications de la profession.

Finies les manifestations bon enfant devant le Palais fédéral et les négociations qui ne débouchent sur rien! Voyez la récente grève des pilotes de Lufthansa ou celle des paysans face à Migros : seules les actions énergiques et concrètes permettent d'atteindre nos

objectifs. Sinon, «la médecine la meilleure du monde» continuera inexorablement sa chute aux enfers, que votre démarche soit anticyclique ou non!

Dr J.-F. Burkhalter, Chésereux
FMH Médecine interne, néphrologie



**Toute l'équipe de l'AMG
vous souhaite
d'excellentes fêtes
de fin d'année.**



Un nouveau logo

Un nouveau logo accompagne Unilabs.
Rayonnant et lumineux, il est un symbole positif d'une
entreprise de santé au service du médecin et du patient.

UNILABS EN SUISSE, C'EST AUJOURD'HUI 900 COLLABORATEURS, 72 SCIENTIFIQUES
ET 23 LABORATOIRES DE PROXIMITÉ



Unilabs

Analyses médicales

www.unilabs.ch



Enroué?

Vous avez du mal à avaler le refus de votre banquier pour le financement de votre projet d'équipement médical?

Notre crédit d'investissement est un élixir revigorant, qui mettra fin à toutes vos irritations.

Ajoutons à cela que la Banque Migros peut reprendre votre crédit actuel et vous faire bénéficier de son concentré d'avantages vitaminés, sans effets secondaires, ni frais de dossier. Pour tout complément d'information ou un entretien personnel, vous pouvez nous joindre au **0848 845 400** ou sur notre site: **www.banquemigros.ch**

BANQUEMIGROS

Elle fait toute la différence.

Candidatures

Dr Jean-Pierre BACCHETTA

CTB/CS Pâquis

Rue de Lausanne 67

1202 Genève

Né en 1967, nationalité suisse

Diplôme de médecin, 1992

Titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, 2002

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1992, il effectue sa formation postgraduée à Genève et Paris. Actuellement, médecin-adjoint dans le service de psychiatrie adulte des HUG, il dirige un centre de crise et une consultation de secteur.

Dr Cristian DAMSA

HUG

Né en 1971, nationalité belge

Diplôme de médecin, 1998 (Belgique), reconnu en 2002

Titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, 2003 (Belgique), reconnu en 2004

Après avoir suivi ses études de médecine en Belgique (diplôme 1998), il a obtenu son diplôme de psychiatre en 2003. Par la suite, il a complété sa formation psychothérapeutique, orientation analytique auprès de la Faculté de psychologie de Louvain-la-Neuve (Belgique) avant d'avoir l'occasion de travailler dans plusieurs pays (France, Luxembourg, Etats-Unis, Suisse). Actuellement privat-docent à la Faculté de médecine de Genève, il a le projet de s'installer en privé à Genève.

Dr Natalia DFOUNI

Clinique La Colline

Née en 1967, nationalité suisse

Diplôme de médecin, 1991 (Espagne), reconnu en 2002

Titre de spécialiste en radiologie, 2003

Formation approfondie en neuroradiologie diagnostique, 2007

Après avoir suivi ses études à Madrid (Espagne) et obtenu son diplôme de médecin en 1991, elle est venue en Suisse effectuer

sa spécialisation en radiodiagnostic, essentiellement aux HUG. Puis elle a effectué une sous-spécialisation en radiologie tête et cou et en neuroradiologie en France, Belgique, Espagne et Suisse. Actuellement elle est installée en ville de Genève depuis février 2006.

Dr Thomas McKEE

HUG (Service de pathologie)

Né en 1960, nationalité britannique

Diplôme de médecin, 1985 (Grande-Bretagne), reconnu en 2004

Titre de spécialiste en pathologie, 2005

Après avoir suivi ses études à Glasgow et obtenu son diplôme de médecin en 1985, il a complété sa formation par un doctorat en biologie. Il poursuit sa carrière par deux ans de recherches aux Etats-Unis, et se voit offrir un poste dans le Département de pathologie de l'Université de Cambridge en Angleterre. Arrivé en Suisse en 1998, il continue son parcours professionnel comme pathologiste à Lausanne. Depuis 2004, devenu spécialiste FMH en pathologie il travaille en tant que médecin adjoint responsable du laboratoire de pathologie moléculaire et spécialiste de l'hématopathologie aux Hôpitaux Universitaires de Genève.

Dr Yann RETHORET

Groupe médical d'Onex

Route de Loëx 3

1213 Onex

Né en 1975, nationalité suisse

Diplôme de médecin, 2000

Titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, 2007

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2000, il a effectué sa formation en psychiatrie adulte à l'Hôpital de Prangins, puis aux HUG. Actuellement spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, avec une formation complémentaire en thérapie de couple et famille, il travaille au Groupe médical d'Onex depuis octobre 2008.

**L'Euro baisse, nos coûts aussi...
Vous en profitez pleinement !**

Streptop A
20 tests : 75,23 CHF (+TVA +port)

Rapid hCG
25 tests : 65,80 CHF (+TVA +port)

-12%

CaduMed

57, av. Wendt
1203 Genève

Tél.: 022 949 1330
Fax : 022 340 3651
info @cadumed.ch

Prix susceptibles de varier selon l'évolution du cours de l'Euro

Candidatures (suite)

Dr Thomas WILL
Rue de Lausanne 39
1201 Genève
Né en 1963, nationalité française
Diplôme de médecin, 1996 (France), reconnu en 2004
Titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, 2004

Après avoir suivi ses études de médecine à Strasbourg et obtenu son doctorat de médecine générale en 1994, il a travaillé pour Médecins du Monde. Après cette expérience en abus de substances, puis dans un dispensaire en Mauritanie, il a suivi une formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie aux HUG.

Dr Christian POPESCU
Groupe médical de Chantepoulet
Rue de Chantepoulet 1-3
1201 Genève
Né en 1954, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1981
Praticien

Etudes effectuées à la Faculté de médecine des Universités de Bucarest et Genève. Après avoir obtenu le diplôme de médecin en 1981, il a suivi une formation au CHU en Roumanie, puis à l'Hôpital de Sion, au CHUV de Lausanne, aux HUG de Genève et en France aux centres hospitaliers universitaires de Besançon, de Lyon et Cochin de Paris. Il a obtenu une spécialisation en rhumatologie ainsi que son titre de docteur en sciences médicales.

LA COMMUNICATION QUI VOUS RESSEMBLE

MedDesign
MedHosting
Mediacom

Création de sites
Hébergement
Réalizations en communication

Ctésias SA
Grand-Rue 38
2034 Peseux

tél. 032 732 15 60
fax 032 732 15 69
courriel info@ctesias.ch
site www.ctesias.ch

dès CHF 330.-

Mutations

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, plus de cotisation, voix consultative à l'assemblée générale, art. 19, al. 9):

Dr Bernard HAENNI dès le 01.10.2008, Dr Patrick B. IYNEDJIAN dès le 01.01.2009, Dr Michel RICHTER dès le 01.01.2009, Dr Marie-Béatrice BUCHER dès le 01.02.2009

Membres honoraires (65 ans et plus de 30 ans d'affiliation, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite, mêmes droits que les membres actifs jusqu'à cessation de leur activité professionnelle, art. 19, al. 10):

Dr Anne DIAS GRETILLAT dès le 01.12.2008, Dr Nikos NICOLAÏDIS dès le 01.12.2008

GFP
GFP mediconsul Romandie S.à.r.l.

Votre conseiller en assurances indépendant depuis plus de 20 ans

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales :

- Analyse et gestion de portefeuille d'assurances
- Ouverture d'un cabinet médical
- Remise et reprise d'un cabinet médical
- Planification financière
- Organisation de séminaire

Siège principal :
21, ch. des Aubépines – CP 563 – CH-2520 La Neuveville
Tél. 032 751 51 22 – Fax 032 751 52 88

Représentation :
4, rue Pedro-Meylan – CP 339 – CH-1208 Genève
Tél. 022 786 68 51 – Fax 022 751 66 59
www.gfpmediconsul.ch – E-mail : info@gfpmediconsul.ch



Construisez votre avenir avec nous en tant que

Médecin d'arrondissement (100%) à Suva Genève

Doté d'une personnalité ouverte et dynamique, vous serez membre du service médical de notre agence située à Genève. Ce poste de cadre est à repourvoir au printemps 2009.

Grâce à vos compétences, vous nous aiderez dans le suivi médical et médico-asséculo-logique des assurés.

Votre mission:

- évaluer les séquelles d'accidents pour les questions de causalité, de thérapie, de capacité de travail et d'invalidité, si nécessaire en examinant les assurés.
- collaborer avec le service administratif de la Suva, en le conseillant sur le plan médical.
- nouer des contacts étroits avec les médecins traitants et les hôpitaux de la région.

Vos atouts:

- un diplôme FMH en orthopédie ou équivalent
- une solide expérience en traumatologie ou en réadaptation médicale
- du talent pour les relations humaines
- une bonne maîtrise des outils informatiques

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Dr. med. Massimo Ermanni (Tél. 032 424 44 27, massimo.ermanni@suva.ch), responsable du service médical des agences, ou M. Patrick Garazi, directeur de Suva Genève (Tél. 022 707 84 14, patrick.garazi@suva.ch).

suva

1004486

Si ce poste vous intéresse, veuillez envoyer votre dossier de candidature à l'adresse suivante : Suva, M. Bruno Bolfiging, Division du personnel, case postale, 6002 Lucerne.

Petites annonces

Bureau à louer

Quelle collègue psychiatre ou psychologue (pas de délégation possible) souhaiterait sous-louer un bureau dans un cabinet de psychiatrie situé près de la gare? Sont à disposition le bureau et les locaux communs (salles d'attentes, ...) ainsi qu'une équipe sympathique.

Contacteur: par téléphone au 079 373 06 45
par email mfrancekummer@bluewin.ch

A remettre à Leysin

Cabinet de médecine générale à remettre à Leysin. Urgent, pour cause de décès. Activités variées dans cabinet bien équipé, Rx, labo, etc. Personnel formé à disposition. Renseignement aussi au 022 733 04 10 ou 079 348 38 53.

Contacteur: par téléphone au 024 494 12 50 ou
079 581 38 73

Cabinet médical

Interniste avec sous-spécialité cherche à reprendre ou à partager un cabinet médical, rive gauche, dès le 1^{er} avril 2009.

Contacteur le Dr Tatiana Daneva Tréand: par téléphone au 079 402 93 61

A sous-louer (3jrs/sem.)

Bureau meublé (env. 15m²) dans cabinet regroupant des psychologues, situé sur la plaine de Plainpalais. Convient pour psychiatre, psychologue ou logopédiste. Libre dès le 1^{er} décembre 2008. Loyer inclus: internet haut débit, frais SIG, nettoyage commun des locaux, usage de la salle d'attente, cuisine équipée et WC

Contacteur: par téléphone au 076 324 37 38 ou
076 387 19 13

Cabinet à partager rive gauche

Médecin généraliste installé au centre ville dans un cabinet avec cachet de 96 m² cherche à partager son cabinet avec collègue ou profession paramédicale (diététicienne, psychologue, physiothérapeute).

Contacteur: 022 786 75 10 (cabinet) ou 022 786 98 50 (soir)

A remettre

Cabinet médical rive gauche, périphérie de ville. Surface, environ 100m². Entièrement équipé: ECG, informatique, laboratoire, deux salles d'examen. Proche des communications.

Pour renseignements: tél. : 022 752 31 04

A vos agendas!

Tous les deux mardis du mois de 19h15 à 20h45

Séminaire de formation à la relation soignante - Groupe Balint

La méthode du psychodrame-Balint se situe dans le prolongement du travail de groupe instauré par Michael Balint. Elle se différencie toutefois du Balint classique par le recours au jeu psychodramatique.

Des places sont actuellement disponibles dans un groupe en cours composé de médecins somaticiens. Participation après entretien avec l'animateur.

Frais de formation: Frs 50.- par séance

Animateur: Dr Jean-Pierre Bachmann, psychiatre et psychanalyste (SSPsa)

Lieu: rue des Sources 15, 1205 Genève

Renseignements: Dr Bachmann 022 321 53 53, fax 022 321 53 30,
jpbachmann@sunrise.ch www.psychodrame-balint.com



Formation continue 2008 – 2009 par visioconférence des départements de pédiatrie de Genève et Lausanne

Organisation et renseignements: Dr Ph. Eigenmann, Hôpital des enfants, HUG, Genève, 022 372 45 31

Toxine botulique: avant/après M. C. Newman, PY. Zambelli.

Mardi 13 janvier 2009 8h00 – 9h00

Auditoire 2 Auguste-Tissot – BH 08 – CHUV

Evaluation des problèmes scolaires C. Menache, J. Fluss et coll.

Mardi 13 janvier 2009 9h00 – 10h00

Nouvel auditoire de pédiatrie – 2^e étage – HUG



13 janvier, 17 mars, 28 avril, 16 juin

Clinique du sujet, entre pédiatrie et psychanalyse

avec Jacques BORIE, psychanalyste, Lyon

Inscription: auprès de Madame Véronique Kupper tél. 022 382 50 67,
courriel Veronique.Kupper@hcuge.ch

Finance d'inscription: Frs 60.- par séminaire

Lieu: SPEA Unité de liaison - Bd de la Cluse 51 - 2^e étage

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

12, rue Micheli-du-Crest
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
9 février 2009**

**Délai rédactionnel :
19 janvier 2009**



Toute la direction Dianalabs, les équipes des experts scientifiques, des laborantins et laborantines, du service clientèle, du secrétariat et du service coursiers, vous remerciant de la confiance accordée tout au long de l'année 2008 et vous souhaitent une Bonne Année 2009.

A vos côtés en 2009



6, rue de la Colline • 1205 Genève
tél +41 22 807 12 40 • fax +41 22 807 12 44 • info@dianalabs.ch • www.dianalabs.ch